

**CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
ET L'ASSOCIATION (LOI 1901) UCO BRETAGNE NORD
ANNEE 2023**

Entre

Guingamp-Paimpol Agglomération représentée par son Président M. Vincent LE MEAUX, dûment habilité par délibération du Conseil communautaire en date du 11 avril 2023, d'une part

Et

L'UCO Bretagne Nord, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé, Bd de la Tour d'Auvergne 22200 GUINGAMP, représentée par son président, M. Patrick JEZEQUEL et désignée sous le terme « l'association », d'autre part,

No SIRET : 393 261 235 00013

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

L'Université Catholique de l'Ouest (UCO) dont la refondation à Angers remonte à 1875, s'est implantée en 1987 dans les Côtes d'Armor, et depuis 1993 à Guingamp.

S'inscrivant dans une logique d'aménagement du territoire, l'UCO BRETAGNE NORD est un pôle de recherche et d'enseignement supérieur structurant pour le Pays de Guingamp et plus largement pour la Région Bretagne.

En un peu plus de vingt ans, elle a su développer une offre de formations répondant aux attentes des jeunes et aux besoins en compétences recherchées par les recruteurs de la Région.

Considérant les objectifs poursuivis par l'association, conformément à son objet statutaire, en termes d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique et technique.

Considérant sa capacité à renforcer l'attractivité du territoire en développant des partenariats économiques et en adaptant ses filières aux besoins recensés sur le territoire dans les domaines de l'industrie agroalimentaire et de la cosmétique notamment.

Considérant l'apport important des étudiants à l'occupation de l'habitat locatif sur l'agglomération et l'impact économique bénéfique pour les propriétaires bailleurs,

Considérant le rapport d'activité fourni par l'établissement pour l'exercice 2022, faisant état des actions, projets et partenariats développés localement avec le soutien de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Considérant la compétence de Guingamp-Paimpol Agglomération à intervenir en soutien au renforcement de secteurs de l'enseignement supérieur dans les domaines de la recherche et du développement des formations professionnelles en rapport avec les besoins du territoire,

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe au développement économique du territoire en répondant à différents objectifs ciblés par la collectivité (projets collaboratifs - accompagnement de porteurs de projets - recherche - développement de filières en phase avec les besoins des entreprises et services locaux...).

Considérant que l'intervention de Guingamp-Paimpol Agglomération est susceptible de former un effet levier pour l'accès à d'autres financements publics,

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant :

■ Programmes de recherche et nouvelles formations :

- Recherche universitaire

Salaires temps de recherche	115 000 €
-----------------------------	-----------

Frais logistiques activités de recherche	16 000 €
--	----------

- Recherche appliquée

Appui aux entreprises	30 000 €
-----------------------	----------

Coopération touristique	10 000 €
-------------------------	----------

- Nouvelles formations

Coûts de conception et de développement	50 000 €
---	----------

Le programme est détaillé dans le descriptif joint en annexe.

Dans ce cadre, Guingamp-Paimpol Agglomération contribue financièrement à la réalisation de ce programme sans attendre de contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Durée de la convention

La convention a une durée d'un an.

Article 3 : Conditions de détermination du coût du programme d'actions

3.1. Conformément au budget prévisionnel présenté, le coût estimé éligible du programme d'actions pour le programme de recherche et nouvelles formations est évalué à 221 000 €.

3.2. Les coûts à prendre en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du programme d'actions conformément au dossier de demande de subvention présenté par l'association.

Ils comprennent notamment les coûts directement liés à la mise en œuvre de chaque action et qui sont liés à :

- L'objet du programme d'actions
- Nécessaires à sa réalisation
- Raisonables selon le principe de bonne gestion
- Engendrés pendant le temps de la réalisation de ce programme d'actions
- Dépensés par l'association
- Identifiables et contrôlables

3.3. Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation de son budget prévisionnel par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses, réalisée dans le respect du montant total des coûts éligibles mentionné au point 3.1, ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions et ne doit pas être substantielle. L'association notifiera ces modifications à Guingamp-Paimpol Agglomération par écrit dès qu'elle pourra les évaluer.

Article 4 : Conditions de détermination de la contribution financière

4.1. Guingamp-Paimpol Agglomération contribue financièrement :

- Aux programmes de recherche et nouvelles formations pour un montant de 90 000 €, le taux de subvention étant dans tous les cas plafonné à 50 % de chacun des coûts éligibles mentionnés à l'article 1.

4.2. La contribution financière de Guingamp-Paimpol Agglomération mentionnées ci-dessus ne sera applicable que sous réserve des trois conditions suivantes :

- l'inscription des crédits au budget de la collectivité et délibération de cette dernière sur son attribution.
- le respect par l'association des obligations mentionnées aux articles 1er, 6, 7 et 8, sans préjudice de l'application de l'article 12 ;
- la vérification par Guingamp-Paimpol Agglomération que le montant de la contribution n'excède pas le coût du programme d'actions, conformément à l'article 10.

Article 5 : Modalités de versement de la contribution financière

Guingamp-Paimpol Agglomération verse 50% de sa contribution à la notification de la convention et le solde après les vérifications réalisées par ses soins conformément à l'article 6 et, le cas échéant, l'acceptation des modifications prévue à l'article 3.4.

La contribution financière sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués à :

BIC : CMBRFR2BARK IBAN : FR76 1558 9228 0301 0494 8704 329 CCM GUINGAMP

L'ordonnateur de la dépense est le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération.
Le comptable assignataire est le Trésorier.

Article 6 : Justificatifs

L'association s'engage à fournir, dans les 6 mois de la clôture de l'exercice en cours, les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

1 - le compte-rendu financier s'inspirant de l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution du programme d'actions prévu dans la présente convention.

Il est accompagné d'un compte-rendu quantitatif et qualitatif de ce programme d'actions comprenant les éléments d'évaluation définis d'un commun accord entre Guingamp-Paimpol Agglomération et l'association. Ces documents sont signés par le Président ou toute personne habilitée ;

2 - les comptes annuels de l'association

3 - le rapport d'activité

Article 7 : Autres engagements

L'association s'engage à fournir à Guingamp-Paimpol Agglomération la liste des partenariats économiques mis en place au cours de l'année universitaire 2022/2023 ainsi que la liste des porteurs de projets qui auront été accompagnés durant cette même période.

Elle s'engage par ailleurs à faire figurer de manière lisible le soutien apporté par la collectivité dans ses supports d'informations ou de communication et tous documents produits dans le cadre de la convention.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer la collectivité sans délai.

Article 8: Sanctions

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de Guingamp-Paimpol Agglomération, celle-ci peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants.

Article 9: Evaluation

L'association s'engage à fournir, au moins trois mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions permettant de mesurer son impact sur

- Le développement de la recherche sur les thématiques concernées
- La performance de l'outil de travail et l'attractivité des formations proposées
- Le développement des partenariats avec les entreprises et l'accompagnement des porteurs de projets dans le domaine agroalimentaire et cosmétique (utilisation des équipements)

Article 10 : Contrôle de Guingamp-Paimpol Agglomération

Guingamp-Paimpol Agglomération contrôlera, à l'issue de la convention, l'utilisation de la contribution financière en vérifiant que cette contribution n'excède pas le coût du programme d'actions et respecte le pourcentage du montant total de la dépense éligible, défini à l'article 4.1.

Article 11: Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à une nouvelle décision du conseil communautaire.

Article 12 : Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par Guingamp-Paimpol Agglomération et l'association.

Article 13: Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une notification écrite valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 14 : Recours

Les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable aux litiges qui pourraient naître de l'exécution de la présente convention. En dernier ressort, le tribunal administratif de RENNES, serait territorialement compétent.

A GUINGAMP, le
Pour l'association

Pour Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Président
Patrick JEZEQUEL

Le Président
Vincent LE MEAUX

PROJET

Annexe – Descriptif du programme

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

LA RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE

La recherche en Psychologie clinique est structurée au sein de l'UCO BN depuis 1987. Elle tire sa légitimité de l'ancrage fort de la faculté dans le territoire costarmoricain, territoire marqué par l'acuité de certaines problématiques psychosociales (suicide, dépendances, dépressions), et dans la force que représentent les effectifs d'étudiants de l'UCO-BN depuis la création de la faculté en 1993.

En outre, sur un territoire marqué par la progression de la problématique d'accès aux soins, les départs à la retraite de générations de psychiatres et leur non remplacement, l'UCO BN continue à former des psychologues cliniciens connaissant les structures professionnelles du territoire et à mêmes de pouvoir y travailler en sortie d'études.

La licence mention Psychologie et la LPro Accompagnement des Publics spécifiques accueillent 258 étudiants en cette rentrée 2022. 60 à 70 étudiants sortent chaque année de licence, soit pour une poursuite d'étude (70%), soit pour intégrer le monde professionnel (30%).

LES ENJEUX

Le premier enjeu est celui de la **continuité du parcours d'étude** avec la possibilité pour les étudiants en psychologie d'intégrer un Master à Guingamp.

Dans cette perspective, l'UCO BN a pris les devants en montant dès 2019 une équipe de recherche dédiée, à même de réaliser des recherches liées étroitement à des problématiques émergentes et locales (suicide, violences intrafamiliales) et d'encadrer les travaux de jeunes chercheurs, en l'occurrence des doctorants, avant de pouvoir diriger les travaux de masterants intégrés dans les cursus masters en cours d'implantation. Afin de conforter cette dynamique, qui conditionne le développement de la filière dans sa complétude LMD, le soutien aux travaux de recherche est déterminant.

La recherche en psychologie clinique vient en outre **apporter de nouveaux éclairages** à des questions éminemment présentes dans leurs quotidiens, pour les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux, grâce à la politique de diffusion organisée par l'UCOBN (séminaires de recherche, médiatisation des travaux, etc.).

LES PROJETS

L'équipe de recherche en psychologie clinique de l'UCO BN se consacre à l'étude d'une problématique majeure dans le grand Ouest : le phénomène suicidaire, ainsi qu'aux rapports pathologiques au corps. Les travaux sont conduits dans un cadre coordonné et collégial qui permet aux chercheurs d'alimenter une progression structurée et coordonnée des travaux, partagés régulièrement dans le cadre de séminaires de recherche ouverts aux chercheurs et aux professionnels intéressés.

Les 6 et 7 décembre 2023, un **2^{ème} colloque international** sera organisé par l'équipe de recherche de l'UCO BN à Guingamp, consacré aux « Passages à l'acte en famille ». Ce colloque international et transdisciplinaire invitera les professionnels de terrain, les cliniciens et les chercheurs qui accompagnent ces situations, à réfléchir ensemble aux enjeux, tant sociaux que psychiques, en cause dans les différentes modes de passages à l'acte en famille.

LES TRAVAUX DE RECHERCHE EN COURS

Le suicide au féminin (Virginie JACOB-ALBY)

Dans le cadre du Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide, Virginie JACOB-ALBY poursuit un travail de recherche consacré au « Suicide en post-partum et suicide des femmes âgées. » et contribue, dans le cadre d'une collaboration engagée avec le Québec engagée en 2021 à un travail sur les vulnérabilités aux différents âges de la vie : risque suicidaire, filicides, parentalité en contexte de violences intra-familiales (Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord / Université de Québec à Trois Rivières).

Elle dirige les travaux de recherche de Clément PELTIER, « L'addiction à l'agir comme défense face au passage à l'acte » (Ecole Doctorale Ellic, Université de Rennes 2 en collaboration avec l'UCO) et de Sarah BARAU, « L'impact de l'infantile, ses conséquences sur la procréation et la traversée psychique de la période périnatale. » (Ecole doctorale Ellic, Université de Rennes 2 en collaboration avec l'UCO. Année 0. Thèse financée par le CHU de Toulouse).

Les représentations sociales du corps et de l'alimentation (Mathilde LAVRILLOUX)

Depuis septembre 2022, en lien avec les membres du laboratoire de recherche 2S2T, M. LAVRILLOUX a rejoint le projet « SEVE » de l'UCO (projet portant sur la vulnérabilité et le sens que les étudiants accordent à leurs études). Dans ce cadre, elle s'occupe de recueillir et d'analyser les données auprès d'étudiants et sera amenée à se déplacer sur les différents sites de l'UCO.

En parallèle, elle poursuit ses recherches sur les représentations sociales du corps et de l'alimentation et les enjeux sociaux qui en découlent.

Elle prévoit de soumettre des articles à des revues scientifiques et de communiquer ses résultats lors de colloques et de séminaires nationaux et/ou internationaux. Un article en cours retraçant ses dernières recherches devrait ainsi paraître dans la revue qualifiante *Bulletin de psychologie*, courant 2023.

Les tentatives de suicide : comprendre la dynamique psychique à l'œuvre au moment du passage à l'acte (Sylvie LEMONNIER)

La Bretagne est la région la plus touchée par le suicide chez les hommes comme chez les femmes. Au niveau départemental, les Côtes-d'Armor présentent les taux standardisés de recours à l'hospitalisation et de décès les plus importants (ORSB, 2020). L'objectif de cette recherche est d'œuvrer pour la prévention du suicide en tentant d'identifier la dynamique psychique à l'œuvre au moment des tentatives de suicide (TS).

Pour ce faire, des entretiens cliniques avec des personnes majeures, hommes et femmes, ayant récemment effectué une TS, sont menés. Il s'agit d'une étude exploratoire qui porte un intérêt particulier à la signification et à la fonction de la tentative de suicide pour le sujet, à travers une analyse qualitative de ces entretiens. Un questionnaire est également utilisé qui donnera lieu à une analyse quantitative permettant d'explorer les liens de la rumination de la colère avec les passages à l'acte suicidaire.

LA RECHERCHE EN BIOTECHNOLOGIES

L'UCO BN s'implique depuis plusieurs années dans le développement de formations spécifiques à la cosmétologie et à l'agroalimentaire industrielles de niveau licence à master 2.

Cette activité d'enseignement supérieur est associée aux activités de recherche consacrée à la **valorisation biotechnologiques des algues dans les industries cosmétiques, agroalimentaires et biologiques**. Cette activité contribue au dynamisme de notre réseau collaboratif qui associe laboratoires de recherche et industriels, tant au niveau national qu'international.

LES ENJEUX

De par l'étendue de son littoral, la Bretagne présente des ressources marines aussi importantes que variées. De plus en plus, chercheurs et industriels s'y intéressent et découvrent de nouvelles applications dans des domaines tels que la cosmétique et l'agroalimentaire.

En cosmétologie, l'utilisation des biomolécules naturelles est en véritable essor. Des biomolécules marines ont déjà montré leur potentiel dans des utilisations cosmétiques. Le laboratoire d'efficacité cosmétique de l'UCO BN, en partenariat avec le Laboratoire de Biotechnologie et Chimies Marines (LBCM) de l'UBO, travaille sur la caractérisation de molécules algales présentant un intérêt en cosmétologie.

Les investissements réalisés entre 2016 et 2020 ont permis de **développer le laboratoire d'efficacité cosmétique** : une salle de culture cellulaire et une salle de biochimie et de biologie moléculaire ont ainsi pu être équipées. Ce développement des infrastructures de recherche permet le développement de collaborations en cours avec des laboratoires de recherche universitaire (Laboratoire des Interactions Epithélium Neurons (LIEN) de l'UBO à Brest, le Laboratoire de Biotechnologie et Chimies Marines (LBCM) de l'UBS à Vannes, le laboratoire de microbiologie signaux et microenvironnement (LMSM) de l'Université d'Evreux) mais également avec des partenaires industriels locaux.

NOS RÉALISATIONS

Le premier projet de thèse amorcé en 2017 en partenariat avec le LBCM a abouti au recrutement d'une doctorante (Mathilde FOURNIERE) pour une durée de 36 mois. Ce projet, validé par l'école doctorale des sciences de la mer et du littoral, portait sur **la caractérisation de molécules de deux algues marines bretonnes et leurs activités biologiques** sur le système cutané et sur le microbiote cutané, à des fins d'application dermo cosmétiques.

Ce travail de thèse a débuté en mars 2018 et s'est achevé en avril 2021¹. Il a confirmé la collaboration entre les laboratoires de l'UCO BN et de l'UBS. Il a également permis de développer des collaborations avec de nouveaux laboratoires, notamment avec le LMSM (Laboratoire de Microbiologie, Signaux et Environnement) d'Evreux. Ce travail se poursuit en 2022 avec l'arrivée d'une nouvelle doctorante dans le cadre du projet Pramskin.

Le laboratoire s'est renforcé d'un volet **extraction et chimie** avec le recrutement d'une enseignante-chercheuse, Nolwenn TERME, et par l'acquisition de matériel d'extraction et d'analyse. L'équipe a été renforcée d'un troisième enseignant-chercheur en biologie, Clément GEORGES. Enfin, l'équipe a renforcé sa collaboration de manière pérenne avec le LBCM de l'UBS, avec l'élection de Thomas LATIRE comme **chercheur permanent**, et de Nolwenn TERME comme chercheuse associée.

LES PROJETS

Projet PRAMSKIN (thèse de Mathilde LESGOURGUES, 2022-2025) sous la direction de Thomas LATIRE : Étude des propriétés biologiques d'extraits ou de molécules de deux algues marines, *Ulva sp.* et *Solieria chordalis*, actions sur le métabolisme de cellules cutanées et rôle anti-inflammatoire : applications en dermo cosmétique.

Ce projet de thèse se place donc dans la continuité des travaux menés par le LBCM en collaboration avec l'UCO BN en développant le partenariat avec le LIEN de l'UBO (extraire, caractériser et identifier les propriétés biologiques de bioactifs algaux). Outre les potentialités dans les thérapies anti vieillissement et/ou d'hydratation, une attention particulière sera portée sur les effets des bioactifs lors des processus inflammatoires cutanés et sur le microbiote cutané.

Les résultats de ce travail auront un double aspect, à la fois **fondamental** et **appliqué**. **Fondamental** car ils permettront d'augmenter les connaissances que nous avons sur les caractéristiques biochimiques de ces deux espèces d'algues mais également sur les processus inflammatoires apparaissant dans les systèmes cutanés. D'un point de vue évolutif, ils permettront de mettre en évidence une certaine conservation des processus de signalisation au cours de l'évolution. D'un point de vue **appliqué**, ils permettront de mettre en évidence la présence ou non de molécules algales pouvant être objectivées et, à plus long terme, intégrées dans des galéniques cosmétiques et/ou pharmaceutique.

L'originalité du travail va reposer à la fois sur la méthodologie d'extraction des bioactifs algaux, sur le type d'extraits étudiés, et leurs effets sur des modèles cellulaires inflammatoires innovants.

LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE-GESTION

L'UCO Bretagne Nord poursuit le développement de son Master Innovation, Entreprise et Société parcours « Développement PME-PMI ». Une trentaine d'étudiants sont inscrits au master cette année. Afin d'apporter une réponse en termes de formation aux problématiques socio-économique et environnementale du territoire, nous souhaitons poursuivre le développement du master IES à l'UCO BN, porté par et portant un projet scientifique.

L'équipe est composée de trois enseignants-chercheurs sur le site de l'UCO Guingamp : Vincent BERTHELOT, Patrizia CAVALLI et Valérie LEJEUNE.

Les projets scientifiques qui traversent le Master IES est centré sur l'accompagnement des grandes transitions (environnementales, technologiques, sociales) au sein des PME-PMI.

LES PROJETS

Des indicateurs alternatifs à un usage alternatif des indicateurs (Vincent BERTHELOT)

Etude sur l'utilisation des indicateurs alternatifs au PIB, en particulier le RCI (*relational capability index*, développé par Gaël Giraud). Projet de recherche action déposé en octobre auprès de l'ANR en réponse à l'appel à projet "Science avec et pour la société – Recherches participatives ". Ce projet me permet de prolonger mon travail sur le lien entre travail et développement du lien social, notamment en m'intéressant à la mesure du lien social et à l'impact de ces outils de mesure. Candidature ANR / Démarrage prévu 1er semestre 2023.

Cultivating the common good: How urban gardening commoning practices give shape to community and common good? Insights from John Dewey and reflections on the Incredible Edible Movement (Vincent BERTHELOT)

Etude sur l'émergence de communs, de communautés et d'une vision du bien commun à partir d'activités menées sur l'espace public par des collectifs citoyens. 2ème tour de révision pour une publication dans la collection "Perspectives on Process Organization Studies series".

De l'usage des outils numériques pour coordonner les professionnels de santé libéraux autour du patient (Vincent BERTHELOT)

Etudier l'impact des outils numérique de coordination sur les métiers et le développement d'une responsabilité commune au sein des professionnels libéraux (médecins généraliste, infirmières, pharmaciens...). Travail de postdoctorat, analyse des entretiens à poursuivre. L'objectif est d'écrire un premier article pour conférence d'ici la fin de l'année.

Le développement de la capacité créative organisationnelle (Vincent BERTHELOT)

Valérie Lejeune poursuit sa recherche sur la Créativité Collective : approfondissement d'une méthode (et du modèle scientifique sous-jacent) de Créativité Collective dont elle est l'inventrice ; cette méthode permet d'une part de générer des idées innovantes de valeur et robustes et d'autre part de développer les compétences créatives et managériales des collaborateurs.

2023	Coûts totaux	CD22	GPA	UCO BN
Charges de Personnel & de fonctionnement				
Salaires temps de recherche	115 000 €		52 500 €	62 500 €
Thèses (suite année 2/3 accord 2022)	35 000 €	17 500 € 50%		17 500 € 50%
Coûts de structure induits (20%)	35 000 €			35 000 €
Frais logistiques activité recherche	16 000 €		8 000 €	8 000 €
Totaux Fonctionnement	201 000 €	17 500 €	60 500 €	123 000 €

LA RECHERCHE APPLIQUÉE & LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

L'ensemble des projets relatifs à l'animation économique s'inscrit dans un partenariat très étroit avec Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) et avec la Région Bretagne au regard de leurs compétences en matière d'économie, de recherche et d'innovation.

L'UCO Bretagne Nord fonde son existence et son développement sur une relation privilégiée avec le tissu économique costamoricain : les entreprises de technologie du Trégor, d'une part, et les industries du secteur agro-alimentaires d'autre part. Ce sont ces relations privilégiées qui ont permis à l'UCO BN, au cours des 30 années écoulées, de réagir aux besoins exprimés et d'adapter son offre de formation.

Ce lien privilégié de l'UCO BN avec son environnement économique s'illustre à travers :

- La formation de quelques 230 alternants recrutés par des entreprises bretonnes dans le cadre de leur formation
- Les nombreux stages et projets tuteurés que peuvent solliciter les entreprises
- Les prestations de recherche et développement que peuvent réaliser pour leur compte et avec elles les équipes de recherche de l'UCO BN
- Et enfin à travers la participation active de nombreux professionnels à la formation des étudiants de l'UCO BN (enseignements, accompagnement à la professionnalisation...).

Ce lien dispose encore d'un potentiel de développement qui se traduit dans la perspective 2023-2030 par 3 OBJECTIFS :

- Le renforcement de notre activité de R&D, qui dispose des atouts suffisants pour évoluer vers un centre de transfert de technologie adossé à un dispositif d'incubation (**ressources internes structurées et des équipements modernisés**) ;
- L'implication dans un **futur incubateur** auquel les ressources technologiques et humaines de l'UCO BN pourront offrir une base idéale.
- Le renforcement de notre capacité à **interagir avec les réseaux d'affaires** et à développer des offres de **formation professionnelle continue** en lien direct avec les besoins des entreprises (objectif janvier 2024).

UNE EXPÉRIENCE CONFIRMÉE

Ces transferts de compétences prennent trois formes qui sont entrées dans le paysage familial des partenaires de l'UCO-BN :

- Les **prestations de R&D** réalisées pour les entreprises (*via* le hall technologique et les ressources des laboratoires), afin d'explorer une problématique technique ou mettre au point d'un produit ou d'un process
- La conduite de **projets tuteurés** par les étudiants et leurs enseignants, sur sollicitation des entreprises ou à l'issue d'échanges entre elles et l'université
- L'apport d'**expertises des responsables de formations** au sein des entreprises, dans le cadre des suivis de professionnalisation des stagiaires
- L'implication dans des **programmes de recherche** (PIA Low Tech, projet FLEGME autour de la lactofermentation)

LES PROJETS 2023

1/ Biotechnologies

➤ Fonctionnement

Depuis sa création, l'UCO BN propose aux entreprises d'utiliser les ressources technologiques de son hall technologique.

Cette ouverture a ainsi largement bénéficié aux entreprises des secteurs agro-alimentaires et cosmétiques, mais de nombreuses autres activités travaillent aussi régulièrement avec l'UCO BN, ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs, pour mettre au point de nouveaux produits ou process.

Retour sur 2022 : Visites d'entreprises dans le cadre des alternances, projets tuteurés avec des entreprises (cosmétiques et spécialisées dans la valorisation des algues) et prestations technologiques (alimentaires).

En 2023, ces actions vont faire l'objet d'une structuration organisationnelle avec l'identification de ressources humaines dédiées et financées par cette activité et d'un renforcement des équipements :

- ressource chargée de l'accompagnement technologique des projets avec **0,3 ETP** dédiés à cet objet
- et ressource chargée de l'accompagnement stratégique et collaboratif des entreprises et des porteurs de projets (prospection, identification des problématiques, mise en relation avec les équipes de recherche et les réseaux professionnels...) représentant **0.3 ETP**

Coût estimé : 25 000 € (salaires)

2/ Développement touristique

Nos collaborations touchent également les activités tertiaires, et notamment l'un des plus porteurs en Bretagne, en l'espèce le domaine touristique.

Nombreux projets tuteurés conduits dans le cadre de la licence LEA (cf. ci-dessus)

Poursuite du partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal :

- Organisation rando gourmande (en lien avec le développement de la véloroute Ploubazlanec-Carhaix)
- Etudes de marché secteur AGRICOLE/Aquacole au Japon et secteur AGRO ALIMENTAIRE en Pologne et en Croatie
- Montage d'une Journée d'accueil des étudiants guingampais

Valorisation et coûts estimés : 10 000 €

3/ Economie Gestion

Nombreux projets tuteurés conduits dans le cadre des licences AES, licences pro TEC et MC ainsi que dans le cadre du Master IES

Valorisation et coûts estimés : 5 000 €

4/ Alternance

En fournissant près de 230 étudiants en alternance aux entreprises bretonnes, l'UCO-BN contribue activement au transfert et au développement d'innovations au sein des entreprises.

L'alternance a enregistré une progression significative depuis 5 ans, passant de 140 étudiants salariés à 231 en 2022-2023 et marquant la vocation éminemment professionnalisante de l'UCO-BN.

L'alternance à l'UCO BN est une démarche intégrée dans toutes les filières : sciences, psychologie, économie-gestion et tous les niveaux de diplômes (licences et masters).

5/ Formation continue

La mise au point d'un premier chapitre de notre catalogue de formation continue est un des objectifs de l'année 2023. Aujourd'hui, ces dernières sont dispensées dans le cadre des formations diplômantes (licences, masters) ou des certifications et DU, sur le calendrier universitaire.

La mise au point d'une réponse adaptée aux besoins des acteurs économiques suppose notamment que ce format soit revu. Les premiers cycles conçus viseront à répondre aux besoins les plus essentiels identifiés avec nos partenaires locaux.

2023	Coûts totaux	CD22	GPA	UCO BN
Appui aux entreprises (F)	30 000 €	-	12 000 € (40%)	18 000 € (60%)
Coopération touristique OIT (F)	10 000 €	-	5 000 €	5 000 €
Totaux	40 000 €	-	17 000 €	23 000 €

L'ÉVOLUTION DES FORMATIONS

L'UNIVERSITÉ DIGITALE

- **Equipement E-Learning**

L'UCO BN a pu se doter en 2022 d'une première salle projet (Learning Lab) équipée de manière à pouvoir mettre en place à la fois une pédagogie innovante en mode projet et l'intégration de nombreuses fonctionnalités digitales, complétant un système de visioconférences adapté aux enseignements à distances. Dans la perspective de l'ouverture de nouveaux locaux d'enseignement en 2024, le dédoublement de cet outil sera à programmer.

- **Modernisation & sécurisation du parc informatique**

L'équipement informatique de l'établissement suppose également un renouvellement régulier du matériel mis à la disposition des étudiants. Nous privilégions le recyclage de notre matériel qui présente une durée de vie allongée par une maintenance de qualité.

2023 s'inscrit dans la trajectoire de rééquipement définie par l'UCO BN avec une particularité tenant à la mise à niveau de nos outils réseaux et de sécurité.

- **« SuperDoc » : vers une BU digitale**

La bibliothèque universitaire de l'UCO BN prépare sa modernisation avec, notamment, l'intégration d'un plus grand nombre de ressources en ligne disponibles à distance pour les étudiants et pour les chargés d'enseignement.

Ce projet viendra s'intégrer dans une modernisation de l'équipement (30 ans) que nous souhaitons penser en lien avec les responsables de l'INSEAC et des autres établissements d'enseignement supérieur du secteur.

La phase d'étude est programmée pour le 1^{er} semestre 2023 en vue d'une mise en œuvre à la rentrée 2024-2025.

LES NOUVELLES FORMATIONS EN 2023-2024

- **Master 1 ISC**

Une deuxième année de Master ingénierie des systèmes complexes (ISC) est dispensée par l'UCO BN depuis 2001 sous l'appellation Optimisation de la production et pilotage intelligent (OGP). L'ouverture d'une première année de Master va venir compléter la formation d'Ingénierie des systèmes complexes et permettre la structuration complète de ce Master.

- **Licence pro 180**

La Licence professionnelle (L3) Bio-industrie Biotechnologie parcours Alimentation, Conseils en Nutrition Santé (ACNS) est proposé à l'UCO depuis 2016. Depuis 2019 (réforme des Licences professionnelles), les licences professionnelles peuvent se décliner sur les 3 années de Licence (LP180), donc en post baccalauréat. C'est dans ce cadre, qu'est proposé l'extension sur les 3 années de Licence, de la Licence professionnelle Bio-industrie Biotechnologie.

- **Master Psychologie**

L'ouverture du Master de Psychologie clinique est toujours en attente de l'accord d'un conventionnement.

LES OUVERTURES ENVISAGÉES À LA RENTRÉE 2024

- **Licence sanitaire et sociale**

Au regard des besoins de compétences exprimés par les opérateurs sociaux et médico-sociaux et au vu des caractéristiques de la population bretonne (vieillesse, problématiques sociales émergentes...), ainsi que l'engagement des collectivités dans l'expérimentation de nouvelles formes d'accompagnement des personnes concernées par les limitations d'autonomie du fait de l'âge ou du handicap, l'UCO BN va procéder à une étude d'opportunité et de faisabilité visant à la création d'une formation généraliste fortement arrimée à l'offre sociale et médico-sociale locale. Le travail s'appuiera sur les facultés de droit économie et gestion et de sciences humaines et sociales de l'UCO BN, dans le cadre d'un partenariat avec l'UBS.

Un groupe projet doit travailler sur ce projet au cours du 1^{er} semestre 2023 en vue de définir un conventionnement avant la fin de l'année 2023.

- **Formation Tourisme (post BTS, Licence ou Master)**

Sur un calendrier identique, une étude de faisabilité sera conduite visant à la mise au point d'une offre assurant une continuité à la licence LEA « Tourisme » de l'UCO-BN ou un parcours parallèle ouvert aux étudiants issus de BTS. L'opportunité d'une collaboration avec l'INSEAC sera recherchée.

- **Master Ressources Humaines**

Dans le cadre de sa faculté DEG, l'UCO BN et le Pôle Sup de Saint-Brieuc se rapprochent en vue de mettre au point une offre de master généraliste en ressources humaines. Sur la base d'un accord de principe, la mise au point du master est programmée en vue d'une ouverture en 2024.

- **Certificat Physiologie et anatomie humaine**

Le certificat vise à valider des connaissances et compétences certifiées en **physiologie et anatomie humaine**. Il cible notamment des étudiants inscrits dans les écoles de MTC homologuées (médecine traditionnelle chinoise) qui doivent s'auto-former. Cette formation pourra ainsi s'adresser aux étudiants désireux de passer le DNMTTC®, mais aussi aux personnes souhaitant renforcer leurs connaissances dans ce domaine.

2023	Coûts totaux	CD22	GPA	UCO BN
Nouvelles formations Coûts de conception et de développement <i>Fonctionnement</i>	1,2 ETP + frais logistiques 50 000 €	12 500 € 25%	12 500 € 25%	25 000 € 50%

PROJET